
Tunisie

An III de la révolution

Denis Bauchard

Avril 2013



**Programme Moyen-Orient
et Méditerranée (MOM)**

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901).

Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

*Les opinions exprimées dans ce texte
n'engagent que la responsabilité de l'auteur.*

ISBN : 978-2-36567-150-7
© Ifri – 2013 – Tous droits réservés

Ifri
27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15 – FRANCE
Tel : +33 (0)1 40 61 60 00
Fax : +33 (0)1 40 61 60 60
Email : accueil@ifri.org

Ifri-Bruxelles
Rue Marie-Thérèse, 21
1000 – Bruxelles – BELGIQUE
Tel : +32 (0)2 238 51 10
Fax : +32 (0)2 238 51 15
Email : bruxelles@ifri.org

Site Internet : ifri.org

Sommaire

INTRODUCTION	2
UN BILAN CONTESTE	3
Des avancées révolutionnaires	3
Une économie en difficulté	4
Un climat délétère	5
DES PERSPECTIVES INCERTAINES	10
Une crise gouvernementale provisoirement réglée	10
Un paysage politique en recomposition.....	12
Forces et faiblesses d'Ennahda	13
Un mouvement salafiste émergent	14
Les partis de la majorité en crise	15
Une opposition qui se construit.....	16
Un avenir incertain.....	18
Quel rôle pour l'Europe et la France ?.....	19
CONCLUSION.....	22

Introduction

La Tunisie a été, le 14 janvier 2011, le premier pays arabe à rejeter un pouvoir autocratique par un soulèvement pacifique mobilisé avec un slogan qui s'est révélé efficace : « Dégage ». Elle a été un élément précurseur dans les mouvements révolutionnaires qui ont affecté le monde arabe. Ce pays dispose de tous les atouts – niveau élevé d'éducation, élites de qualité, système économique viable, existence d'une société civile active et d'une classe moyenne forte, pratique d'un islam modéré – pour construire un modèle démocratique.

Deux ans se sont écoulés : à l'aube de l'an III de la révolution, quel bilan peut-on en tirer ? Comparés à d'autres pays comme l'Égypte, la Syrie ou le Yémen, le bilan et les perspectives sont certes moins préoccupants. Cependant, la Tunisie connaît, à la suite de l'assassinat le 6 février 2013 de l'opposant de gauche Chokri Belaïd, une crise profonde qui semble remettre en cause un pouvoir dominé par le parti islamiste Ennahda, voire le processus vers la démocratie.

Quel bilan peut-on faire de ces 25 mois de révolution ? Quelle est la signification de la crie actuelle ? Quels sont les scénarios possibles d'évolution ? Formuler des éléments de réponse est l'objectif de cette note, rédigée à la suite d'un récent séjour en Tunisie.

Denis Bauchard est conseiller pour le Moyen-Orient au programme Moyen-Orient/Maghreb de l'Ifri.

Un bilan contesté

En première analyse, la Tunisie est, pour l'instant encore, le seul pays arabe qui ait réussi à mettre en place un processus de transition qui fonctionne, certes de façon heurtée, mais sans connaître les fortes turbulences, voire les affrontements armés qui affectent d'autres pays arabes. La réaction de stupeur et de protestation massive qui a suivi l'assassinat de Chokri Belaïd, et qui a dépassé largement son propre camp, montre l'attachement de la population tunisienne à un processus se déroulant sans violence.

Des avancées révolutionnaires

Le dispositif mis en place par la Haute Instance pour la réalisation des objectifs de la révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique a fonctionné convenablement. Les élections d'octobre 2011 se sont déroulées de façon transparente et honnête sous la surveillance de l'Instance supérieure indépendante pour les élections qui a joué son rôle de façon efficace. Certes, le taux de participation aux élections législatives a été faible – 51,7 % des inscrits –, mais si Ennahda apparaît comme le parti prédominant avec près de 40 % des voix et 89 sièges sur 217, il ne peut gouverner qu'en coalition. L'Assemblée nationale constituante a entrepris la rédaction de la Constitution : un premier projet est en cours de préparation. Le calendrier d'un an qui avait été prévu n'a pu être respecté, mais cela ne paraît pas anormal compte tenu des points sensibles à trancher. De nombreux partis politiques, plus d'une centaine, ont été légalisés. Contrairement à ce qui s'est déroulé en Égypte, il n'y a pas eu de coup de force constitutionnel. De nouvelles élections sont prévues dès que la Constitution aura été adoptée.

Bien que le code de la presse de l'ancien régime n'ait pas été modifié, la liberté d'expression est réelle et s'exprime à travers de nombreux médias, qu'il s'agisse des médias existants, mais libérés de parole, ou de nouvelles chaînes de télévisions ou de journaux récemment créés. Plusieurs sites Web ont été mis en place, sont très actifs et très lus, comme *Babnet Tunisie*, lié à Ennahda, ou *Kapitalis*, *Nawaat* et *Business News*, au contraire critiques à l'égard du gouvernement. Les médias publics gardent une certaine distance vis-à-vis du pouvoir. Des publications parfois complaisantes pour l'ancien régime, comme *Jeune Afrique*, affichent maintenant leur indépendance. Ainsi, les opinions s'affichent de façon parfois très

vive, voire véhémente à l'égard du gouvernement, même si celui-ci réagit parfois en poursuivant des journalistes ou en essayant de les intimider, mais en vain. La violence de certains articles au lendemain de l'assassinat de Chokri Belaïd témoigne de cette liberté réelle. C'est ainsi que l'hebdomadaire *Réalités* du 14 février 2013 rapporte les propos de la sœur de C. Belaïd qui impute ce crime à « Ennahda et ses milices ». D'autres médias n'hésitent pas à imputer celui-ci au ministère de l'Intérieur ou à Rached Ghannouchi lui-même. Il est clair que de telles accusations auraient été impensables au temps du régime Ben Ali.

S'agissant des Droits de l'homme et du statut de la femme, le rapport 2012 d'Amnesty International constate que les « violations des droits humains se sont poursuivies et les forces de sécurité ont continué à recourir à une force excessive contre les manifestants ». Des cas de torture continuent à être pratiqués par les forces de police. Mais ces dérives n'empêchent pas de constater des progrès par rapport au passé et de relativiser ces violences par rapport à celles enregistrées dans des pays voisins, comme l'Égypte ou la Libye. Par ailleurs, on peut estimer qu'il n'y a plus de prisonnier politique en Tunisie. Tel est le constat fait par le rapporteur spécial de l'ONU qui se rend régulièrement sur place, où il accède aux prisons sans notification préalable. S'agissant des droits des femmes, des menaces existent, des pressions sociales se développent ou sont orchestrées par les islamistes. Dans la rue, il est clair que le port du *hijab* tend à se répandre – il a d'ailleurs été autorisé pour les photos d'identité –, mais le *niqab* reste exceptionnel. Pour l'instant, cependant, aucune atteinte législative ou réglementaire n'a affecté le code de la famille et le droit des femmes.

Une économie en difficulté

Sur le plan économique, la situation est difficile, sans être catastrophique. Ces difficultés résultent de l'addition de l'impact de la crise mondiale déjà significatif avant la révolution et des conséquences de cette dernière sur l'activité économique. L'économie tunisienne a montré une certaine résilience en 2011 compte tenu du choc de la révolution. Certes, le secteur touristique a été durement affecté et les investisseurs, tunisiens ou étrangers, se sont montrés attentistes. En 2012, une certaine reprise a été constatée avec un taux de croissance de l'ordre de 3 %. Les recettes touristiques ont progressé de 35 %, tout en restant encore inférieures à celles de 2010, et une certaine augmentation des investissements a pu être notée. Cette croissance est largement liée à une hausse de la consommation soutenue par celle des salaires, une augmentation des subventions sur les produits essentiels, le boom des exportations vers la Libye. Cependant, le solde négatif de la balance s'est accentué (5,2 milliards d'euros en 2012, contre 3,3 milliards d'euros en 2011). Le déficit budgétaire, de 6 % en 2012, s'est creusé, mais

l'endettement public reste modeste (45 % du produit intérieur brut [PIB]). Le taux de chômage, malgré un recrutement significatif dans la fonction publique, a progressé et atteint officiellement 20 %, sans doute plus, notamment parmi les jeunes. Pour 2013, les pronostics sont réservés : déjà le meurtre de Chokri Belaïd a provoqué des annulations de réservation par les voyageurs étrangers.

Ainsi, contrairement à certains pays touchés par les révolutions, la Tunisie n'est pas en état de faillite économique et financière. Pour l'instant, la Tunisie a pu faire face sans difficultés à ses besoins de financement grâce aux aides budgétaires accordées directement ou sous forme de don, de prêt concessionnel ou de garantie par la Banque mondiale (500 millions de dollars), le Fonds monétaire international (FMI), la Commission européenne (70 millions de dollars) et le Qatar. Quant aux investisseurs étrangers, notamment français, ils restent : c'est ainsi que sur les 1 200 sociétés françaises installées en Tunisie, essentiellement des PME, seules une trentaine ont quitté le pays. Cependant, la nouvelle dégradation de la note financière par Standard and Poor's le 19 février, qui passe de BB à BB -, constitue un avertissement. Ainsi, cette reprise reste fragile et pourrait être remise en cause si le nouveau gouvernement ne prend pas les mesures nécessaires pour rassurer les investisseurs et remettre en marche l'économie.

Un climat délétère

Cependant, avant même l'élimination brutale de C. Belaïd, un climat délétère joint à une profonde inquiétude s'est développé en Tunisie. Selon un récent sondage, 77 % de la population s'alarmerait de la situation. Certains même craindraient qu'elle dégénère et conduise à une guerre civile.

Sur le plan politique, de fortes tensions existent au sein même de la coalition au pouvoir. Il est clair que le gouvernement de Hamadi Jebali était dominé par le parti Ennahda qui détenait tous les portefeuilles sensibles, à l'exception de la Défense. Les deux autres partis de la coalition ont été satellisés et voient leurs troupes se dépeupler. Le parti du président Marzouki, le Congrès pour la République (CPR), est en pleine crise : députés et militants le quittent. Ettakatol, le parti du président de l'Assemblée nationale constituante, Mustapha Ben Jaafar, connaît également une évolution comparable : sa base est très critique de sa passivité et de son alignement sur les positions d'Ennahda. En fait, la question d'un remaniement était à l'ordre du jour depuis plusieurs mois avec des tensions de plus en plus fortes entre les membres de la troïka.

Par ailleurs, l'opposition moderniste affiche des positions de plus en plus critiques à l'égard du parti islamiste dominant. Sa victoire et la politique suivie depuis sa prise de pouvoir sont ressenties par une grande partie de cette opposition comme un « cauchemar ». Elle

ne reconnaît pas « sa » Tunisie dans ce mouvement dominé par des partisans d'un islam qu'elle considère comme étant promu par des prosélytes du wahhabisme venus de l'étranger. Les plus réalistes sont conscients qu'Ennahda représente une force incontournable qui s'appuie sur les Tunisiens les plus déshérités, notamment ceux habitant le centre et l'Ouest du pays. Ils n'en demeurent pas moins très critiques vis-à-vis de son action comme de son inaction.

Les griefs développés à son encontre sont de plusieurs natures. Tout d'abord, Ennahda est accusé de vouloir imposer son emprise sur l'ensemble du pays et de ses institutions, rendant impossible à terme une autre majorité. Les propos qui m'ont été tenus par son président Rached Ghannouchi semblent confirmer cette volonté : les mouvements islamistes reflètent, selon lui, le consensus profond du peuple tunisien ; le choix est entre un islam modéré, dont il se veut le champion, et un islam salafiste, voire djihadiste qui accentue sa pression en Tunisie comme ailleurs dans le monde musulman. De fait, le gouvernement de Hamid Jebali a procédé à un certain nombre de nominations qui peuvent faire craindre un noyautage de l'administration par le parti islamiste. Au ministère de l'Intérieur, tous les directeurs généraux ont été changés, le plus souvent cependant par promotion interne. En revanche, le ministère des Affaires étrangères n'a pas pour l'instant subi de purge significative. Dans les ministères techniques, la situation est variable avec la conjonction d'une épuration partielle au niveau des postes les plus élevés et d'infiltrations d'éléments proches d'Ennahda. Tel est le cas en particulier des ministères sociaux. D'une façon générale, les ministres sont très méfiants à l'égard de leur administration et s'entourent d'un cabinet nombreux et vigilant. Le corps des magistrats suscite également une grande méfiance qui a conduit le Premier ministre à limoger 82 juges en mai 2012 sans justification et sans que le Conseil de la magistrature ait pu donner son avis. Dans l'administration locale, les nominations des gouverneurs comme des délégués à la tête des municipalités se font au profit de sympathisants d'Ennahda. S'agissant des mosquées, les imams ont été largement épurés, y compris à la mosquée de la Zitouna de Tunis, rempart traditionnel contre le salafisme. Sur les 5 000 mosquées que compte la Tunisie, 400 seraient tenues par des imams salafistes.

Les conditions de préparation de la Constitution sont également l'objet de vives critiques. Yadh Ben Achour, personnalité respectée et ancien président de la Haute Instance, qui a offert ses services et avait proposé un avant-projet, clé en mains, a été marginalisé. Il en est de même du président Mustapha Ben Jaafar, qui n'a pas véritablement pris sur la préparation de la Constitution. L'opposition considère que l'actuel avant-projet « est truffé de ruses, de pièges et d'équivoques ». Certes, sur certains points majeurs, Ennahda semble avoir reculé. Il a renoncé à toute référence à la charia et l'expression « État civil » est bien utilisée dans le paragraphe 3 du préambule ; mais dans l'article 148 il est stipulé que

« l'islam est la religion de l'État ». Devant la levée de boucliers suscitée par sa proposition concernant le statut de la femme, Ennahda a dû renoncer à la définir comme le « complément de l'homme » sans pour autant accepter qu'elle soit son égal. L'absence de référence à la liberté de conscience et du culte fait également problème. La rédaction de la Constitution, qui a pris beaucoup de retard, se fait dans un climat de suspicion permanente avec des débats souvent stériles, qui font craindre que le projet ne soit pas bouclé avant des mois. Ainsi les islamistes sont-ils accusés de jouer la montre, pour mieux affirmer leur emprise sur le pouvoir.

Enfin, le pouvoir est accusé, face à une situation sécuritaire qui se dégrade, de conjuguer brutalité et complaisance. Depuis la chute de l'ancien régime, la violence se développe. Dans certains cas, il s'agit d'une violence « au quotidien » (agressions sur les personnes, cambriolage), qui s'explique par la fuite des prisonniers de droit commun lors de l'ouverture des prisons, mais également par un relâchement de la vigilance d'une police qui se sent contestée et mal aimée. Mais il s'agit surtout de la violence politique qui s'exprime à l'occasion de conflits locaux, notamment entre tribus, de mouvements sociaux, ou de manifestations contre le gouvernement. À plusieurs reprises, des affrontements violents ont eu lieu, accompagnés d'une répression brutale par les forces spéciales de la police. Tel a été le cas lorsque, en novembre 2012 à Siliana, ville située dans la Tunisie profonde au sud-ouest de la capitale, plusieurs milliers de manifestants, qui réclamaient le limogeage du gouverneur et des moyens accrus pour assurer le développement d'une région pauvre et délaissée, ont été dispersés par des forces de police particulièrement brutales : 250 blessés ont été décomptés. D'une façon générale, il y a un décalage suspect entre les manifestations de l'opposition qui se terminent souvent par des incidents provoqués par des voyous non identifiés et une intervention brutale de la police et celles organisées par des mouvements islamistes ou salafistes qui se déroulent sans incidents ni répression.

Cette brutalité s'accompagne en effet d'une certaine complaisance à l'égard des islamistes radicaux qui provoquent des incidents ou agressions contre de nombreuses personnalités de la société civile. Un climat de haine et de menaces se développe sur les réseaux sociaux, sur des sites Web, dans des médias proches d'Ennahda ou dans les prêches des imams sans que le gouvernement prenne de quelconques mesures à leur égard. De même, l'action de vandalisme survenue en juin 2012 à l'occasion d'une exposition d'art contemporain, dans un lieu à caractère public, le palais Abdalliya à la Marsa, s'est déroulée sans réaction de la police et sans que des poursuites aient été diligentées, sans même que le ministre de la Culture condamne cette agression et exprime aux artistes sa solidarité. Cependant, depuis lors, aucune agression visant des artistes n'a été constatée.

Beaucoup plus grave est l'attaque menée le 14 septembre 2012 par des éléments salafistes contre l'ambassade des États-Unis

à la suite de l'affaire dite de « L'innocence de musulmans ». Elle n'a suscité qu'une réaction molle et tardive des forces de police permettant aux manifestants d'entrer dans sa première enceinte. Cette faible réaction peut être imputable à leur nonchalance mais également sans doute à leur complaisance. Elle a naturellement suscité une forte réaction des États-Unis. L'initiateur de cette attaque, parfaitement identifié, est Abou Ayad, responsable du mouvement Ansar al-Charia. Il est en fuite mais toujours en Tunisie : le pouvoir ne donne pas l'impression de vouloir l'appréhender alors même qu'à plusieurs reprises il en avait la possibilité.

D'une façon générale, les agressions commises par les salafistes, souvent à l'arme blanche, voire avec des armes à feu, restent mollement et tardivement réprimées, et ne donnent pas lieu à des poursuites judiciaires. Dans les cas où des arrestations sont opérées, les personnes arrêtées sont relâchées rapidement par des juges dociles. Le pouvoir se défend en insistant sur le fait qu'il ne faut pas exclure des provocations de fidèles de l'ancien régime. Par ailleurs, il convient d'éviter de créer des martyrs par une répression trop brutale ; il faut maintenir le dialogue et des actions de persuasion avec des personnes qui sont, pour reprendre l'expression utilisée par Rached Ghannouchi, « nos enfants ». Il y a aussi le souci de ménager cette frange radicale de l'islamisme radical en vue de ne pas se l'aliéner, dans la perspective des combats électoraux futurs. La multiplication de ces actions est préoccupante et conduit à créer un climat de violence qui peut inciter les salafistes à passer des menaces de mort à l'acte, comme en témoigne le meurtre de Chokri Belaïd. Certains n'hésitent pas à parler de guerre civile. On n'en est pas là : mais le risque d'un engrenage qui deviendrait progressivement hors contrôle des forces de sécurité existe.

Enfin, l'opposition dénonce la mauvaise gouvernance. Le laxisme économique voulu par le gouvernement a conduit d'ailleurs le ministre de l'Économie comme le gouverneur de la Banque centrale à démissionner. En fait, le pouvoir semble paralysé dans son action en raison de la conjonction de l'incompétence et de la méfiance. L'incompétence vient du fait que le parti dominant ne dispose que de peu de cadres formés à la gestion administrative et financière : il a peine à trouver des responsables compétents pour l'administration comme pour les services publics. La méfiance envers les technocrates de l'ancien régime se traduit également par un allongement des circuits de décision, le cabinet de chaque ministre souhaitant regarder de près les dossiers les plus sensibles. Enfin, la volonté d'écartier tout parasitage par la corruption et, à l'inverse, la crainte d'être soupçonné de corruption conduisent à un ralentissement général du processus de décision, mettant ainsi en présence un nombre beaucoup plus grand de décideurs, qui opèrent de façon beaucoup plus collégiale. Les dossiers remontant au niveau interministériel, il en résulte une certaine paralysie de la décision tant en ce qui concerne les projets, notamment en matière d'infrastructure,

que pour les réformes de fond réclamées par le FMI ou la Banque mondiale en échange de leur contribution financière.

Ce climat délétère se nourrit en outre de rumeurs et de fantasmes divers : exode massif de cadres, découragés par la conjoncture politique et économique, départ en exil de personnes craignant pour leur sécurité, circulation de listes noires qui identifieraient les « hommes à abattre », projets de complots, annonces d'arrestation imminente de personnalités en vue, etc. Il est parfois difficile de démêler le vrai du faux, tant les informations non confirmées circulent sur Internet ou dans une presse parfois peu responsable. Il en résulte une sorte de bipolarisation entre un camp « islamo-conservateur » et un parti d'opposition hétérogène qui rassemble les « libéralo-progressistes ».

Dans ce contexte, l'assassinat de Chokri Belaïd a été le catalyseur qui a provoqué une crise politique profonde dont l'issue demeure encore incertaine.

Des perspectives incertaines

Une crise gouvernementale provisoirement réglée

Devant la stupeur et l'émotion produite par cet assassinat, le Premier ministre est amené à prendre une initiative sans en informer, semble-t-il, les instances de son propre camp. Hamadi Jebali, surfant sur la vague de l'émotion et dénonçant les risques de violence, annonce le jour même un remaniement gouvernemental. Il propose un « gouvernement de compétences », qui aurait pour tâche notamment de mener à bien la rédaction de la Constitution « en trois mois ». Il adresse à l'ensemble des partis une lettre leur demandant de proposer des candidats, étant entendu que ceux-ci doivent respecter quatre conditions : avoir bien évidemment les compétences requises, ne pas avoir eu des postes de responsabilité sous l'ancien régime, ne pas être affilié à un parti politique, s'engager à ne pas se présenter aux prochaines élections législatives. Habilement, le Premier ministre s'entoure d'un « Conseil de sages » de 16 personnalités, la plupart étant des octogénaires sympathisants du mouvement islamiste. Il parvient cependant à avoir la caution de représentants de personnalités incontestables appartenant à de grandes familles tunisiennes, comme Ahmed Mestiri et Yadh Ben Achour, de même que celui du chef de l'armée, le général Rachid Ammar, qui fait cependant savoir qu'il n'est qu'observateur.

Cette initiative a provoqué un vif débat dans les médias et à l'intérieur même des partis politiques. Si l'on en croit un sondage, elle a été plutôt bien perçue par l'opinion publique : 71 % des Tunisiens y seraient favorables. Cependant, l'opposition s'interroge : est-ce une feinte tactique pour faire baisser la pression et renforcer l'emprise d'Ennahda sur la vie politique ? H. Jebali et R. Ghannouchi se répartiraient en quelque sorte les rôles, le premier jouant l'ouverture et se comportant comme un homme d'État au-dessus de la mêlée, le second comme un chef de parti, les deux ayant un seul objectif : renforcer l'emprise du parti islamiste sur la vie politique. D'autres pensent que H. Jebali est sincère et se comporte comme un véritable homme d'État soucieux de l'intérêt général et de la cohésion nationale. Cependant, des personnalités apolitiques pressenties donnent leur accord ; plusieurs partis prennent une position favorable, parfois avec des nuances : c'est le cas en particulier du

parti républicain de Nacif Chebbi. Du côté de la coalition au pouvoir, des désaccords sont perceptibles : seul Ettakatol soutient franchement l'initiative du Premier ministre. Au sein même d'Ennahda, Rached Ghannouchi affiche sa totale opposition. Le conseil de la *choura* du mouvement, à une forte majorité, rejette la proposition : lors d'une manifestation organisée le 17 février 2013 par Ennahda, son chef ne mâche pas ses mots et son message se résume ainsi : « Nous sommes au pouvoir parce que nous avons la légitimité démocratique pour nous, et nous entendons le garder tant que les électeurs nous garderont leur confiance. » Le Premier ministre en a tiré les conclusions et a démissionné.

Trois solutions ont été ainsi discutées : un gouvernement de technocrates ; un gouvernement d'union nationale, composé de personnalités politiques ; un gouvernement hybride où technocrates et politiques se côtoieraient. En fait, derrière ces différentes solutions se cache un enjeu majeur : savoir qui détiendra les portefeuilles sensibles que sont l'Intérieur, la Justice et, dans une moindre mesure, les Affaires étrangères, ces trois postes étant actuellement assurés par Nahdhaoui. Le ministère de la Défense ne pose pas de problème, compte tenu de l'autorité et de la crédibilité dont dispose le général Ammar. Il s'agit donc non d'un débat autour d'un programme de gouvernement mais d'une épreuve de force visant à écarter ou maintenir le contrôle du parti islamiste sur les postes clés que sont ces ministères régaliens. De fait, les événements actuels s'inscrivent dans le cadre d'une campagne électorale déjà commencée.

Après la démission d'Hamadi Jebali à la suite du désaveu infligé par son propre parti, le Premier ministre pressenti, Ali Larayedh, ancien ministre de l'Intérieur, a réussi, non sans difficultés et négociations laborieuses, à mettre sur pied une nouvelle équipe gouvernementale. En définitive, c'est la dernière option, celle d'un gouvernement hybride, qui a été retenue. Il ne traduit aucun élargissement de la majorité actuelle qui reste fondée sur l'alliance, souvent chaotique, entre Ennahda, le Congrès pour la République (CPR) et Ettakatol. Le Premier ministre a accepté de confier les quatre ministères de souveraineté à des « indépendants », trois magistrats et un diplomate, toutes ces personnalités ayant une bonne réputation de professionnalisme et d'intégrité. Cette décision, annoncée dès le 27 février par R. Ghannouchi lui-même, peut apparaître comme une concession majeure faite à l'opposition. Mais on sent de la part de celle-ci une grande méfiance et des interrogations se font jour : ces quatre ministres seront-ils véritablement indépendants ? Ne risquent-ils pas d'être de simples exécutants ou des cautions de décisions, ou absence de décisions, prises au niveau du Premier ministre, voire de Rached Ghannouchi lui-même ? Le fait que le nouveau Premier ministre, qui passe pour un « dur », ait détenu l'Intérieur dans le précédent gouvernement et qu'il ait nommé auprès de lui, comme « ministre délégué chargé des Affaires politiques », l'ancien détenteur du portefeuille de la Justice,

laisse penser que ces deux ministères seront étroitement contrôlés. En revanche, la Défense, comme par le passé, devrait pouvoir maintenir sa neutralité, tant que le général Rachid Ammar restera à la tête de l'armée. Le fait qu'aucun engagement clair n'ait été pris pour dissoudre les Ligues de protection de la démocratie peut être relevé. Par ailleurs, l'assurance que la rédaction de la Constitution pourrait être accélérée et permettre la tenue d'élections législatives en novembre 2013 est accueillie avec scepticisme. Tous ces éléments contribuent à expliquer que la méfiance et l'hostilité continuent de prévaloir dans l'opposition.

De ce récent épisode, on peut tirer quelques conclusions provisoires. Durant cette crise, qui a débuté le 6 février avec l'assassinat de C. Belaïd, et qui a duré plus d'un mois, Ennahda a montré un sens tactique et témoigné d'un certain pragmatisme, apparaissant comme soucieux de trouver une solution de compromis. Mais il n'a pas réussi à élargir le gouvernement à d'autres forces politiques ni à diviser l'opposition. Il a permis sans doute de désamorcer une situation qui aurait pu se traduire par de violents affrontements dans la rue. Cependant, ce repli tactique n'a pas modifié la donne de façon significative : Ennahda contrôle le pouvoir et est bien déterminé à le conserver. L'élaboration de la nouvelle Constitution va se poursuivre dans un climat qui restera tendu avec une polarisation de plus en plus évidente entre majorité islamiste et opposition libérale : il est peu probable que l'échéance annoncée pour les élections législatives puisse être tenue.

Un paysage politique en recomposition

Deux ans après la révolution et huit mois après les élections législatives, le paysage ne semble pas s'être modifié fondamentalement. Un sondage récent¹ montrait que le parti Ennahda arrive toujours en tête avec 37,7 % des voix potentielles, soit un pourcentage proche du score obtenu aux élections ; il est suivi de près par Nidaa Tounes avec 34,6 % des voix, puis par le Front populaire qui regroupe plusieurs partis de gauche, le solde étant dispersé entre des partis plutôt libéraux. Ces chiffres cachent cependant une modification du paysage politique en cours qui peut être accélérée par la crise politique qui vient de se dérouler. Globalement, les partis de la majorité perdraient des voix au profit de l'opposition qui pourrait réunir plus de 50 % des voix. Cependant, à

¹ Sondage effectué du 12 au 14 février 2013 par SIGMA sur les intentions de vote des Tunisiens de 18 ans et plus.

l'intérieur de ces deux ensembles, des tensions et des ajustements se développent².

Forces et faiblesses d'Ennahda

Ennahda a pour atout principal l'efficacité de son organisation et l'importance de son réseau dans la Tunisie profonde. Arrivé au pouvoir, il a, comme on l'a vu, exercé une politique à la fois d'épuration et d'infiltration, apte à noyauter l'appareil d'État. Il bénéficie également de l'appui d'une majorité des imams des 5 000 mosquées et de son implantation dans les quartiers déshérités des grandes villes et dans les principaux foyers de la révolution, c'est-à-dire les régions les plus pauvres du pays (les gouvernorats du centre, de l'Ouest et de l'extrême Sud). La création, d'abord spontanée, mais maintenant organisée des Ligues de protection de la révolution est également un moyen de contrôler la population. Quarante-deux ligues existent actuellement. Le Premier ministre démissionnaire avait promis leur dissolution, réclamée par la population qui dénonce leurs violences. Il est douteux que cette mesure soit effectivement prise et qu'elles disparaissent comme par enchantement.

Un autre atout est son pragmatisme. L'objectif à terme ne peut être que l'islamisation de la société tunisienne et la mise en place de la charia. Cependant, dans le débat qui existe au sein du mouvement entre pragmatiques et idéologues, c'est pour l'instant le premier courant qui l'a emporté. À plusieurs reprises, des responsables d'Ennahda ont dit que la société tunisienne n'était pas encore mûre pour une islamisation, qu'aucune mesure coercitive ne serait prise allant dans ce sens. Le recul constaté sur les articles les plus sensibles de la future Constitution témoigne à la fois de leur détermination mais aussi de leur sens du compromis. Mais si la tactique et la méthode peuvent différer, il faut être conscient que l'objectif stratégique est bien de promouvoir les valeurs islamiques et donc la charia.

Cependant, il n'est pas certain que le concours de circonstances qui a permis à Ennahda en octobre 2011 de détenir 89 sièges sur 217 se reproduise. Certes, un noyau d'électeurs lui est acquis par idéologie. Cependant, beaucoup ont voté pour lui pour d'autres motifs : Ennahda pouvait apparaître comme incarnant le mieux la rupture avec l'ancien régime ; il apparaissait également comme le parti des exclus et des déshérités ; le vote en sa faveur pouvait avoir également un caractère clientéliste. Il a aussi bénéficié du taux d'abstention très élevé de ces élections (plus de 50 %), en

² On lira avec intérêt les études de géographie électorale, rédigées à la suite des élections de 2011, d'Alia Gana, Gilles Van Hamme et Maher Ben Rebah, dans la revue *Confluences Méditerranée*, n° 82, et la revue en ligne *Espace public*, n° 18.

mobilisant mieux ses électeurs naturels que les autres partis, multiples et divisés. En effet, rapporté à l'ensemble des électeurs inscrits, il n'en représente que 17 %. Il est clair qu'une partie de son électorat est déçue par rapport aux promesses faites ; l'assassinat de C. Belaïd a exacerbé le mécontentement : on peut évaluer au tiers ces mécontents qui pourraient se tourner vers d'autres partis, y compris vers les partis salafistes récemment créés.

En outre, les tensions latentes qui affectaient Ennahda ont éclaté violemment et au grand jour à l'occasion de la récente crise. Il y a au moins deux courants : l'un qualifié par le président Marzouki d'islamo-démocrate, l'équivalent musulman des démocrates chrétiens, dont Hamadi Jebali serait l'incarnation. Abdelfattah Mourou, vice-président d'Ennahda, n'a pas hésité à faire à la presse tunisienne mais également internationale des déclarations très critiques, estimant que « ce que fait Ennahda est contraire à la démocratie ». Mais ce courant reste minoritaire et ne représenterait guère plus que le tiers des militants. Cependant, il existe d'autres courants, plus idéologiques, plus brutaux dans leurs méthodes et moins enclins au compromis. Il existe également, en particulier au niveau de la base, une frange importante proche des salafistes, bien incarnée par des personnalités comme Habib Ellouz ou Sadok Chourou, avec lesquels la frontière est poreuse. Cependant, il est peu probable que le mouvement Ennahda éclate, compte tenu de la discipline et de la solidarité existant dans ce mouvement habitué à la clandestinité. En outre, le conseil de la *choura* est un organe délibérant au sein duquel se déroulent de véritables débats. Des transferts individuels vers d'autres formations sont cependant possibles à la marge. Cette situation et le souci de préserver l'unité du parti expliquent les ambiguïtés, voire le double langage de Rached Ghannouchi. Celui-ci n'en demeure pas moins le *leader* charismatique et incontournable d'Ennahda. Il est déterminé à faire en sorte que son mouvement conserve le pouvoir et en prenne les moyens.

Un mouvement salafiste émergent

Le mouvement salafiste³, marginal au départ, et absent pendant la révolution, connaît un développement et commence à multiplier les actes de violence. Bénéficiant de l'appui, y compris financier, de fondations wahhabites du Golfe, il avait appelé à voter pour Ennahda lors des élections d'octobre 2012. Depuis lors, une sorte de pacte de non-agression mutuelle aurait été conclu avec Ennahda en

³ Le mouvement salafiste tunisien a fait l'objet de plusieurs études de chercheurs, notamment de la part d'Alaya Allani dans plusieurs articles, et d'un rapport de l'International Crisis Group : *Violences et défis salafistes*, rédigé par Michaël Bechr Ayari.

juillet 2012. Il est question également qu'une alliance puisse être conclue entre eux, à l'occasion des prochaines élections. Cela expliquerait la complaisance affichée par le pouvoir à leur égard, lorsque des incidents se produisent avec des personnalités modernistes. Absents lors des élections de 2011, ils ont depuis lors créé trois partis, ayant chacun leur sensibilité et leur spécificité : le Front de la réforme, le Parti de l'authenticité, le Parti de la miséricorde. Le mouvement Ansar al-Charia, animé par Abou Ayad, est théoriquement une association à but caritatif dont les actions sociales sont naturellement les bienvenues chez les déshérités. Se déclarant en faveur de la prédication, l'association semble de plus en plus tentée par le djihadisme : responsable de l'attaque contre l'ambassade des États-Unis, elle a, à l'évidence, franchi la ligne rouge. Son chef est en fuite et reste pour l'instant introuvable. Il est difficile de faire une évaluation de cette mouvance qui pourrait réunir une vingtaine de milliers de sympathisants. Mais la visibilité de son action dépasse la modestie de son recrutement. On peut lui imputer l'essentiel des incidents qui ont été provoqués contre les artistes ou les universitaires, comme le doyen Habib Kazdaghli de la faculté des lettres de l'université de la Manouba. L'enquête sur le meurtre de C. Belaïd s'orienterait également vers les mouvements salafistes. Si, pour l'instant, la Tunisie n'est pas une terre de djihad, on peut constater que de nombreux Tunisiens font le djihad en Syrie mais également en Algérie ou dans le Sahel. On rappellera que sur les 32 terroristes qui ont commis l'attaque sur le site gazier de Tigantourine, près d'In Amenas, 12 étaient tunisiens. Là aussi, une évaluation est difficile : le chiffre d'un millier de djihadistes est souvent avancé. Cependant, le réservoir des sympathisants peut contribuer à nourrir le vivier des djihadistes. La découverte fréquente de caches d'armes sur le territoire tunisien, issues sans doute en partie du pillage des arsenaux libyens, est également préoccupante. Cette évolution vers la violence, notamment si la responsabilité de la mort de C. Belaïd était confirmée, devrait normalement conduire à une certaine prise de distance d'Ennahda par rapport à ces salafistes peu fréquentables.

Les partis de la majorité en crise

Le CPR et Ettakattol, deux partis plutôt de sensibilité de gauche, sont associés au pouvoir à travers Moncef Marzouki, président de la République, Mustapha Ben Jaafar, président de l'Assemblée constituante, et plusieurs ministres, dont certains ont démissionné. En fait, les deux partis ont été satellisés par Ennahda et ne pèsent pas sur l'exercice du pouvoir. Comme on l'a vu, ces deux partis sont en pleine crise. Ces deux personnalités sont critiquées dans leur propre camp : Mustapha Ben Jaafar, opposant courageux à Ben Ali, de sensibilité laïque et sociale-démocrate, ne s'est pas véritablement opposé à l'influence du parti islamiste et n'a pas réussi à piloter l'élaboration de la Constitution. Il en est résulté une hémorragie des

militants de ces deux partis et un départ de la majorité des députés élus sous leur étiquette. Le secrétaire général du CPR a démissionné et 19 députés sur 33 ont rejoint d'autres formations, notamment le parti Wafa. Il en est de même d'Ettakatol, qui a vu partir 11 députés sur les 21 élus à l'origine. Le sondage précédemment évoqué montre une chute de leur audience dans l'opinion, puisque le CPR ne recueillerait que 3,5 % des intentions de vote et Ettakatol 1,7 %. Ces deux partis ont réussi cependant à conserver leur portefeuille dans le nouveau gouvernement.

Une opposition qui se construit

La sensibilité libéralo-progressiste a mené la campagne des élections d'octobre 2011 dans la dispersion (près d'une centaine de partis la représentaient), la division, la concurrence avec des thèmes qui, à l'évidence, ne correspondaient pas aux préoccupations de l'opinion. Il en est résulté un échec flagrant face à Ennahda, seule force organisée et disciplinée. Tirant les leçons de cet échec, l'opposition est en train de s'organiser autour de deux pôles, l'un plutôt centriste, l'autre plus marqué à gauche.

L'Union pour la Tunisie regroupe depuis décembre 2012 cinq partis, dont certains sont déjà le fruit de précédents regroupements. Le plus important, Nidaa Tounes – L'Appel de la Tunisie – est animé par Béji Caïd Essebsi, figure historique du bourguibisme et qui a présidé en 2011 le gouvernement de transition avant les élections législatives. Ses responsables partent de l'idée que si elle se regroupe, l'opposition peut gagner les prochaines élections législatives et présidentielles : ils font remarquer que le camp démocratique avait recueilli, en octobre 2011, une majorité de voix, mais dispersées en une multitude de partis, dont la plupart n'ont pu obtenir de siège. Cette sensibilité, avec seulement une vingtaine de députés, est donc injustement sous-représentée. Par ailleurs, la gestion du pays par un gouvernement nahdhaoui est un échec évident et la classe politique au pouvoir est discréditée. L'objectif est de s'entendre sur une plate-forme commune, une alliance électorale sous forme de listes communes et d'un candidat commun à la présidentielle. L'assassinat de C. Belaïd devrait renforcer ce pôle en construction. Cependant, cette Union – et les partis qui la composent – reste pour l'instant une formation de notables qui manque de base militante, notamment au niveau des jeunes. Elle est traversée de courants divers, les uns estimant qu'« il faut composer avec ces gens-là » – en clair Ennahda –, d'autres rejetant tout dialogue avec les islamistes. Elle manque également de personnalités charismatiques et d'un véritable *leader* : il est difficile de présenter un parti dirigé par un octogénaire comme un parti tourné vers l'avenir. Il dispose cependant d'atouts, ne serait-ce que le rejet par une partie de l'opinion du pouvoir en place, et il peut récupérer les réseaux locaux du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD). Ses

responsables ne s'en cachent pas : ils sont prêts à accueillir « ceux qui n'ont rien à se reprocher ». Il n'en reste pas moins que cette formation a encore un long chemin à faire pour apparaître comme une force capable de supplanter Ennahda.

La gauche présente maintenant un « Front populaire » qui regroupe 12 partis. Chokri Belaïd en était une figure charismatique : il avait joué un grand rôle dans ce regroupement de partis ou de groupuscules, qui représente toutes les nuances des forces marxistes ou nationalistes arabes de l'extrême gauche. Il était conscient en particulier de la nécessité d'éviter trop de militantisme en faveur de la laïcité, amalgamée par les islamistes à l'athéisme ou à une doctrine « ennemie de la religion ». Cette force de gauche peut trouver dans les milieux ouvriers une clientèle électorale. Cependant, son influence, même si le meurtre de C. Belaïd a créé un vaste mouvement de sympathie, ne peut être que modeste : le sondage précédemment évoqué crédite le Front populaire de 13 %, alors qu'en octobre 2011, ses composantes réunies n'avaient recueilli que 2 % des voix et n'avaient fait élire qu'un député. Il y a eu manifestement, dans l'immédiat, un « effet Belaïd ».

Al Aridha, la Pétition populaire pour la Justice, n'est pas véritablement un parti politique. Animé par Mohamed Hechmi Hamdi, transfuge d'Ennahda et propriétaire d'une chaîne de télévision en arabe basée à Londres, Al Mustaquilla (L'Indépendant), ce parti avait, grâce à une thématique populiste, des appuis saoudiens et une campagne généreusement relayée par cette chaîne, recueilli plus de 6,5 % des voix et fait élire 26 élus. Mais l'absence de son chef, qui réside en Grande-Bretagne, et le flottement de ses élus livrés à eux-mêmes peuvent provoquer son effondrement aux prochaines élections.

Il reste à mentionner le syndicat ouvrier, l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT). Son ancienne direction, quelque peu complaisante à l'égard de Ben Ali, a été remplacée par une nouvelle équipe. Ses relations avec le gouvernement d'Hamadi Jebali se sont fortement dégradées à la suite de plusieurs incidents, notamment le 4 décembre 2012, quand des militants ont été agressés par des membres d'une Ligue de protection de la révolution, qui a été vue comme délibérément provoquée par Ennahda : cette affaire a failli déboucher sur une grève générale, désamorcée par des négociations entre le syndicat et le pouvoir. L'UGTT est clairement maintenant dans l'opposition et dispose d'une réelle capacité de mobilisation de ses militants. Elle entend s'impliquer directement dans la vie politique, comme en témoigne la lettre adressée au Premier ministre le 14 février 2013 apportant son appui à un gouvernement de technocrates et demandant la dissolution des Ligues de protection de la révolution.

Un avenir incertain

Compte tenu de ce contexte et du rapport de forces qui évolue entre deux pôles dans la vie politique tunisienne, quelle évolution peut-on anticiper pour l'avenir immédiat ou à terme ?

La crise gouvernementale actuelle, ouverte par le meurtre de C. Belaïd, semble en cours de solution : l'intérêt mutuel des forces politiques tunisiennes l'a rendu possible. Les scénarios à plus long terme sont naturellement plus difficiles à formaliser, compte tenu du caractère très fluide de la situation. On peut tout au moins dégager quelques schémas types d'évolution.

Scénario blanc

Après la formation du nouveau gouvernement, l'élaboration de la Constitution est remise vigoureusement sur les rails et débouche sur un texte adopté par la majorité des deux tiers de l'Assemblée constituante, permettant ainsi d'organiser, comme l'a annoncé le Premier ministre, des élections législatives en octobre ou novembre 2013, puis une élection présidentielle. Ennahda vaincu de justesse aux élections, les nouvelles institutions fonctionnent avec un président consensuel, un gouvernement dirigé par un représentant du pôle libéralo-progressiste : Ennahda entre dans l'opposition mais joue le jeu de la démocratie.

Scénario vert

Ennahda, bien qu'il ait lâché les portefeuilles sensibles de l'Intérieur et de la Justice, continue de fait de contrôler le pouvoir. Un projet de Constitution d'inspiration largement islamiste est adopté, non par l'Assemblée – la majorité des deux tiers n'étant pas atteinte –, mais de justesse par référendum. Ennahda, avec l'appui des partis salafistes, emporte les élections législatives et présidentielle. L'ordre islamiste s'installe, noyauté l'administration et commence, grâce à un Parlement à sa dévotion, à remettre en cause les dispositions actuelles du statut personnel et du Code pénal.

Scénario noir

Malgré la constitution d'un nouveau gouvernement, la contestation de l'opposition s'affirme, les Ligues de protection renforcent de fait leur emprise et servent de courroie de transmission au gouvernement. Les incidents violents se multiplient avec une influence croissante des éléments salafistes. Le désordre s'installe, les affrontements entre les deux composantes de la société tunisienne se multiplient. Les élites modernistes s'exilent. Le pays tombe progressivement dans le chaos.

Scénario gris

Après la mise en place du nouveau gouvernement, le projet de Constitution est adopté assez rapidement grâce à la volonté des deux camps d'arriver à une solution de compromis. Ce compromis comporte de nombreuses ambiguïtés, susceptibles de plusieurs interprétations possibles. Un président consensuel est élu à la tête de l'État. Les sélections ne permettent pas de dégager une claire majorité : un gouvernement de coalition est mis en place avec une participation d'Ennahda, le Premier ministre apparaissant comme un arbitre soucieux de promouvoir les réformes indispensables.

Il est probable que la réalité sera tout autre, avec certes des risques de violences, mais aussi la volonté de préserver l'acquis et la cohésion nationale. En fait, la route vers l'instauration d'une véritable démocratie passe par la prise en compte de plusieurs éléments.

- La Tunisie est un pays où le poids du conservatisme social et religieux reste très fort. L'attachement à l'islam, dans son approche modérée, demeure une référence pour la grande majorité de la population.
- Le clivage entre une Tunisie émergente et prospère, celle de Tunis et des côtes, et celle de l'intérieur et du Sud, pauvre et sous-développée, loin de se résorber, s'est accentué : la lutte contre les inégalités géographiques et sociales est un objectif majeur pour tout gouvernement.
- Comme on l'a vu, la Tunisie est, parmi les pays arabes, celui qui dispose des meilleurs atouts pour cheminer vers la démocratie : une élite de qualité, une classe moyenne importante, une société civile engagée, un acquis social, l'arrivée sur le marché du travail de générations de jeunes diplômés soucieux d'entrer dans la vie active, un islam à dominante modérée, un modèle économique viable même s'il demande des réformes, une ouverture sur le monde... La Tunisie est en quelque sorte le laboratoire de la démocratie arabe.
- Sur le plan politique, Ennahda représente une force incontournable, qu'il soit au pouvoir ou dans l'opposition. Les institutions ne pourront bien fonctionner que si cette force trouve sa place et adhère au système politique. Un nécessaire dialogue doit donc s'établir entre les deux pôles de la vie politique tunisienne.

Quel rôle pour l'Europe et la France ?

Il est clair que les nouveaux dirigeants de la Tunisie, plus encore que les anciens, sont spécialement ombrageux à l'égard de toute

ingérence, voire de tout conseil étranger, en particulier venant de l'ancienne puissance coloniale. Il est vrai que le soutien apporté au dictateur déchu Ben Ali par le président Sarkozy qui, lors de sa visite officielle de 2008, avait salué « les progrès de la démocratie », n'a pas été oublié ni par les partis au pouvoir ni par ceux de l'opposition. Ce réflexe de défiance se nourrit de tout signe, même le plus anodin : la venue d'une délégation de l'Assemblée nationale française, qui relève pourtant du souci de s'informer et de comprendre, a été vue par certains médias ou partis comme une ingérence, même si les propos tenus par Élisabeth Guigou, qui la dirigeait, exprimaient une réelle sympathie à l'égard de la révolution tunisienne et se gardaient de tout mot pouvant donner prise à ce reproche. Dans ce contexte, toute déclaration laissant entendre la France préférerait voir au gouvernement tel parti plutôt que tel autre ne pourrait que desservir les intérêts de celui auquel Paris donnerait l'impression qu'il lui apporte un appui. À cet égard, les déclarations du type de celles faites le 7 février par le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, qui estime que « le fascisme islamique monte un peu partout », ne peuvent qu'aviver cette méfiance, desservir la cause des opposants tout en affectant inutilement la relation entre les deux pays : elles sont contre-productives.

En toute hypothèse, il est clair que la marge d'influence que l'Europe comme la France peuvent avoir sur le cours des événements est faible. Cependant, la position de l'Europe et de la France est regardée avec attention : toute action ou à l'inverse tout silence est commenté. En effet, un comportement purement passif et attentiste n'est pas souhaitable. Dans le souci d'« accompagner la révolution », plusieurs actions sont possibles.

Il est clair que la France doit s'efforcer de maintenir avec le pouvoir en place, comme avec les différentes composantes de l'opposition, les meilleures relations possibles. Ennahda sera, au pouvoir comme dans une éventuelle opposition, un interlocuteur incontournable. Mais l'opposition représente une alternative possible et crédible.

La France apporte, directement ou à travers l'Europe, un appui financier appréciable dans la conjoncture actuelle. Cette contribution devrait être renforcée à ces deux niveaux. Sur le plan bilatéral, l'Agence française de développement (AFD) se trouve au plafond de ses engagements, compte tenu des ratios prudentiels qu'elle doit respecter : elle ne peut donc apporter des financements nouveaux qu'à hauteur des remboursements, faibles dans les prochaines années. Dans ces conditions, la garantie que le Trésor français pourrait apporter à ses prêts au gouvernement tunisien serait un dispositif technique efficace : il permettrait à l'AFD d'augmenter ses financements sans enfreindre la contrainte prudentielle.

L'UE doit plaider la cause de la Tunisie dans les organismes financiers internationaux dont elle est membre, notamment la Banque mondiale, le FMI, la Banque européenne d'investissement (BEI) ou la

Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), et veiller à ce que la conditionnalité demandée soit bien adaptée à la situation particulière que connaît ce pays.

La coopération culturelle devrait se renforcer tant au niveau de l'Institut français qu'à celui de l'Institut du monde arabe. Les milieux artistiques doivent se sentir soutenus à un moment où ils sont menacés dans leur liberté de création et d'expression.

La coopération de l'Europe, tant au niveau de l'UE que des grandes fondations ou organisations non gouvernementales (ONG) compétentes et de la France, en vue de contribuer à la mise en place d'un État de droit – formation des juges, lutte contre la corruption, aide technique au travail parlementaire, formation des journalistes – devrait être renforcée.

S'il faut exclure tout « droit d'ingérence », il est clair que l'Europe et la France se doivent de rester vigilantes sur le respect des Droits de l'homme, même si, dans le passé, elles n'ont pas été aussi sourcilleuses qu'il aurait été souhaitable. Des lignes rouges doivent ainsi être définies et toute violence condamnée.

Les relations avec la Tunisie comme avec d'autres pays ayant fait leur révolution restent délicates et ne seront pas exemptes de tensions. Elles relèvent d'un pilotage à vue placé sous le signe du pragmatisme.

Conclusion

La situation reste très fluide et très ouverte : les jeux ne sont pas faits. Les audiences respectives des deux courants qui traversent la Tunisie, les pôles islamo-conservateur et libéralo-progressiste, sont assez comparables en soutien dans l'opinion publique. La victoire des premiers est largement due aux divisions et à la désorganisation des seconds. Mais cela peut changer si l'opposition parvient à offrir un programme de gouvernement crédible et s'organise efficacement.

S'il existe une majorité qui, de part et d'autre, souhaite construire un nouvel État tunisien, plus démocratique, les risques de dérapage et de violence existent, pouvant venir d'éléments islamistes mais également de provocations venant des nostalgiques de l'ancien régime.

Les prochains mois seront décisifs, non seulement pour la Tunisie mais pour le monde arabe. La Tunisie a effectivement tous les atouts pour réussir son passage à la démocratie. Un échec à Tunis serait lourd de conséquences et donnerait raison à ceux qui estiment que les Arabes ne sont pas mûrs pour la démocratie. Il est clair cependant que rien ne sera comme avant et que le processus vers la démocratie, qui ne peut être que long et douloureux, est dans le monde arabe comme ailleurs irréversible.